


Notice d'orientation des patients



Votre séjour chez nous



Chère patiente, cher patient,

Nous vous souhaitons la bienvenue au REHAB de Bâle !

Nous souhaitons organiser votre séjour de manière aussi positive que possible. Notre priorité est que vous vous sentiez bien chez nous.

Notre équipe s'engage en faveur d'un traitement et d'une ré-éducation globale et s'efforce, avec vous et vos proches, de vous faire retrouver une indépendance la plus large possible et une qualité de vie optimale.

La présente notice d'orientation vous fournira des informations relatives à votre séjour en stationnaire au REHAB de Bâle ainsi que les règles de fonctionnement les plus importantes destinées à favoriser un déroulement sans heurts et sans problèmes pour vous et pour les autres patients.

Nous restons à tout moment à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements et toutes les informations que vous pourriez souhaiter.

Votre équipe du REHAB de Bâle

Bâle, juin 2010

Sommaire

	Page
Admission	2
Alimentation et boissons	4
Balcons	8
Bibliothèque	7
Bistro	4
Bus de transport	6
Chambres visiteurs	7
Chiens	8
Congés hebdomadaires	6
Documentation vidéo et photo	7
Fleurs et plantes	8
Heures des repas	3
Heures de repos	3
Heures de visite	3
Images et photos	8
Internet	5
Notes personnelles	12
Objets de valeur	2
Parkings	2
Poste	5
Réclamations / retours d'informations	10
Retrait d'argent liquide	5
Salle de silence	7
Sorties et congés	6
Sortie / Procédure de sortie	11
Tabac / alcool / drogues	9
Téléphone	4
Télévision	5
Utilisation de PC	5
Vêtements et linge	2

Admission

La date de votre admission au REHAB de Bâle est convenue entre vous et votre médecin traitant. Le jour de l'admission, nous vous prions de vous présenter à la réception entre 09h00 et 10h00. Le bureau des admissions recueillera et vérifiera vos données personnelles. Merci de bien vouloir vous munir de votre carte d'assuré social et/ou de l'attestation de votre assurance-accidents.

Vêtements et linge

Veillez vous munir des effets suivants pour votre séjour en stationnaire :

- [Pyjama ou chemise de nuit
- [Survêtement
- [T-shirts
- [Chaussures
- [Vêtements de ville normaux pour les activités récréatives
- [Maillot de bain
- [Sous-vêtements
- [Articles de toilette
- [Schémas thérapeutiques personnels et médicaments

Le marquage de votre linge à votre nom facilite notre tâche. Les proches sont responsables de l'entretien du linge personnel.

Objets de valeur

Votre chambre dispose d'un tiroir qui peut être fermé à clé; vous recevrez votre clé à la réception moyennant un dépôt de garantie de 80,00 Fr.

Nous ne pouvons endosser la responsabilité pour la perte et le vol des objets de valeur. Nous vous recommandons, dans la mesure du possible, de laisser les objets de valeur et les sommes d'argent conséquentes à la maison.

Parkings

Les parkings du REHAB de Bâle sont limités et uniquement prévus pour des stationnements de courte durée. Lors d'un séjour hospitalier, nous vous prions de bien vouloir stationner votre véhicule près du terrain de sport de Pfaffholz où suffisamment de places de station-

nement gratuites pour handicapés sont disponibles. Nos collaborateurs vous viendront volontiers en aide ; pour toute question, veuillez vous adresser à la réception.

Heures de visite

Tous les jours de 13h30 à 20h00.

Des heures de visite étendues sont possibles après accord avec le service de soins.

Comme les traitements médicaux, infirmiers et thérapeutiques des patientes et patients sont prioritaires, même durant les heures de visite, nous remercions les visiteurs de bien vouloir quitter la chambre pendant les soins. Après accord avec le thérapeute soignant, les proches peuvent être présents durant les thérapies. Il y a néanmoins des situations durant lesquelles les soins et les thérapies doivent être effectués en pleine concentration ; c'est pourquoi la présence des proches doit être réduite à un maximum de 1 x par semaine et par forme de thérapie. Lors des instructions et de l'initiation, les proches pourront néanmoins être présents plusieurs fois par semaine pendant la thérapie.

Heures de repos

Repos de midi : 12h30 – 13h30

Repos nocturne : 22h30 – 06h30

Les phases de repos des patientes et patients font partie de notre concept de rééducation. Elles servent à favoriser la convalescence et doivent être respectées.

Nous prions – également dans votre propre intérêt – d'éviter tout bruit dans les chambres des patients. Les radios, chaînes stéréo, téléviseurs, ordinateurs et Internet ne doivent être utilisés qu'avec un casque audio.

Heures des repas

Petit-déjeuner : 07h30

Déjeuner : 11h30

Dîner : 17h30

Alimentation et boissons

Le REHAB de Bâle propose une cuisine diversifiée, saisonnière et digeste avec possibilité de choix. Vous aurez tous les jours le choix entre un menu végétarien et un plat de viande. Si, à l'occasion, le menu du jour ne vous convenait pas, il vous restera notre «petite carte».

Nous servons les repas dans la salle commune de chaque station où notre équipe de restauration s'occupera de vous.

Si vous souhaitez prendre vos repas avec vos proches au sein de la station, vous voudrez bien vous adresser à notre service des patients qui vous informera volontiers du coût et des modalités de commande. Le thé, l'eau minérale et les boissons sucrées sont à votre disposition gratuitement. Vous avez également la possibilité d'utiliser le réfrigérateur de la station après en avoir référé au service des patients.

Bistro

Notre Bistro d'accès public se trouve dans la zone d'entrée. Les heures d'ouverture figurent à la sortie du Bistro.

Vous êtes cordialement invités à déguster avec vos visiteurs un café ou un thé accompagné d'un succulent dessert de notre vitrine du Bistro.

Téléphone

La réception vous fournira une carte à puce pour votre téléphone moyennant un dépôt de 20,00 Fr. Cette carte à puce indique également le numéro de téléphone personnel auquel vous pouvez être joint directement. Vous devez disposer d'un crédit sur votre compte téléphone pour les frais de communication téléphonique. Le solde éventuel vous sera remboursé lors de votre sortie.

Pour les appels externes, sélectionnez d'abord le zéro puis le numéro appelé en entier.

L'utilisation des téléphones mobiles est interdite dans la station de surveillance ; le reste du bâtiment n'est frappé d'aucune restriction.

Veillez noter qu'en raison de la proximité de la frontière française,

votre réseau habituel est susceptible de basculer sur le réseau français. Un téléphone public est à votre disposition dans la zone d'entrée, près des toilettes. Vous pouvez l'utiliser avec des cartes prépayées (disponibles à la réception) ou avec carte bancaire / carte de crédit.

Courrier et retrait d'argent en espèces

Le courrier personnel est livré tous les jours, à partir de 10h00, directement dans votre chambre. Une boîte aux lettres se trouve dans la cour d'entrée pour le courrier à expédier. Les timbres, les journaux et les magazines peuvent être achetés à la réception.

Vous ne disposez pas de distributeur de billets au REHAB de Bâle. Il vous est malheureusement impossible de retirer de l'argent.

Utilisation d'un téléviseur, d'Internet et d'un PC

Nous mettons volontiers un téléviseur à la disposition de nos patientes et de nos patients. Les frais d'installation et d'utilisation sont soumis à une contribution unique de 50,00 Fr. (indépendamment de la durée du séjour et de l'utilisation). Une carte téléphonique (carte à puce) est nécessaire pour utiliser le téléviseur.

Veillez noter que l'utilisation d'appareils personnels ou loués par ailleurs n'est pas possible. Dans certaines situations, et en fonction des objectifs thérapeutiques et médicaux, la télévision est susceptible d'être réglementée ou complètement exclue.

Nous pouvons mettre à votre disposition une connexion Internet personnelle pour votre propre PC / ordinateur portable.

Veillez signaler à la réception si vous souhaitez un téléviseur ou une connexion Internet.

Numéros de téléphone internes importants :

111	Réception / Accueil
5090/5092	Administration des patients / Bureau des admissions



Sorties et congés

Le médecin de la station peut accorder une autorisation de sortie jusqu'à 22h00. Les exceptions doivent être autorisées par le médecin-chef compétent.

Les autorisations de sortie doivent être demandées personnellement jusqu'à midi du jour considéré. L'autorisation est établie en deux exemplaires. Vous emportez l'original et la copie reste au bureau de la station.

Cette mesure est nécessaire pour que vous soyez assurés en-dehors de l'établissement. Les excursions accompagnées dans le cadre de la thérapie récréative ainsi que des autres thérapies ne sont pas soumises à autorisation particulière.

Congés hebdomadaires

Eu égard à la situation médicale individuelle, des congés hebdomadaires (en principe du vendredi 17h00 au dimanche 22h00) sont favorisés, ceci en accord avec le médecin-chef compétent et accompagné par notre équipe.

Bus de transport

Des véhicules sans chauffeur adaptés aux fauteuils roulants sont à la disposition des personnes en fauteuil roulant pour le transport durant le week-end. Votre personnel soignant de référence accueillera volontiers vos réservations. Pour toute information et instruction, veuillez vous adresser au service transport à la réception.

Documentation, vidéo et photo

Les documentations, vidéo et photo sont utilisées de manière routinière pour le contrôle du déroulement du traitement et font partie de l'histoire de la maladie. Il est ainsi possible qu'à cette fin des enregistrements vidéo ou photographiques soient également réalisés sur vous. Ces documents sont utilisés uniquement pour les besoins internes.

Bibliothèque

La bibliothèque des patients au 2ème étage est accessible à tout moment. Vous y trouverez un large choix de livres et de magazines. Des cassettes audio et des CD peuvent également faire l'objet d'un emprunt. Pour les questions, veuillez vous adresser aux collaborateurs du service récréatif.

Salle de silence

La salle de silence du 2ème étage est un lieu de recueillement et de méditation où vous et vos proches pourrez vivre votre spiritualité sans être dérangés.

Chambres visiteurs

Le REHAB de Bâle dispose de chambres pour visiteurs que les proches pourront louer durant quelques jours moyennant le versement d'une redevance. Le service d'administration recueillera volontiers votre réservation durant les heures de bureau.



Images et photos

Si vous souhaitez accrocher vos images et photos personnelles dans votre chambre, nous vous prions de bien vouloir utiliser le mur magnétique prévu à cet effet et d'éviter d'utiliser des substances collantes ou des punaises.

Flieurs et plantes

Pour des raisons d'hygiène, seuls les fleurs coupées et les petits pots de fleurs ou de plantes avec terre sont autorisés.

Balcons

Nous nous réjouissons que vous utilisiez et profitiez du balcon devant votre fenêtre. Pour protéger la sphère privée de toutes les patientes et patients, nous nous remercions d'éviter la circulation sur les balcons.

Chiens

Les chiens d'accompagnement et les chiens servant à la thérapie intervenant au REHAB de Bâle sont autorisés dans le hall d'entrée. Ils doivent être signalés comme chien de thérapie/d'accompagnement.

Les chiens des visiteurs n'ont pas accès à l'établissement. Ils peuvent être attachés à l'extérieur, aux endroits prévus à cet effet.

En cas d'incertitudes et de questions, vous voudrez bien vous adresser à la direction de la station.

Tabac / alcool / drogues

Tabac

Le tabac est strictement interdit dans tout l'établissement du REHAB de Bâle, y compris les cours intérieures, les terrasses et les balcons, également pour des motifs liés aux réglementations contre l'incendie.

Exceptions

Les seules exceptions concernent les chambres spéciales des stations où l'usage du tabac est autorisé :

Station 2: Chambre 10-230

Station 3: Chambre 10-330

Station 4: Chambre 10-430

Station 5: Chambre 10-530

Au sein de la clinique, l'usage du tabac est uniquement autorisé dans les locaux cités et dans la cour d'entrée.

Alarme incendie et responsabilité

Si l'alarme incendie se déclenche ou si les pompiers interviennent en raison de la fumée de cigarettes, les frais occasionnés sont facturés jusqu'à concurrence de 1500,00 Fr. Les initiateurs sont responsables des dommages occasionnés au mobilier ou à l'infrastructure (par exemple planchers en bois).

Alcool

La consommation de boissons alcoolisées est interdite dans la zone de la clinique.

Drogues

La consommation et la détention de drogues sont strictement interdites.

Infraction

Les infractions aux règles indiquées sous ce point font l'objet d'un avertissement. En cas de récidive, le patient devra quitter la clinique. L'ensemble du personnel est soumis à l'obligation de signaler immédiatement de tels incidents.

Retours d'informations / Réclamations

Notre objectif est d'organiser votre séjour de telle sorte qu'il vous soit le plus agréable et le moins contraignant possible. Si des problèmes devaient malgré tout se poser, parlez-en ouvertement avec les membres du personnel compétents.

En outre, vous pourrez vous adresser aux personnes suivantes pour les retours d'informations directs ou les réclamations :

Problèmes dans le domaine	Personne à contacter	Tél. interne
Médical, soins et thérapies	Direction des soins : Sabine Schmid	5060
Restauration et nettoyage	Economat de l'établissement : Barbara Schelker	5910
Administration	Direction de l'administration des patients : Claudia Ganser	5092

Pour les retours d'informations écrites, vous disposez de formulaires de correspondance (voir dernière page au verso) que vous pouvez retirer et rendre sur toutes les stations et à la réception. Vous serez personnellement informé de la réception de votre information / réclamation ainsi que des éventuelles mesures prises.

Notre responsable de la qualité est un autre interlocuteur à l'écoute de vos problèmes :

[Herr Hansjörg Lüthi
(Téléphone 061 325 01 03 / interne 5103)

Procédure de sortie

Votre sortie du REHAB de Bâle est soigneusement planifiée et préparée par notre équipe, ceci avec la collaboration de tous les participants. La date de sortie est convenue entre votre médecin traitant et vous. La sortie doit, en principe, avoir lieu entre 10h00 et 11h00.

Pour l'organisation optimale de votre sortie, nous vous prions de vous présenter une nouvelle fois auprès des personnes qui vous sont rattachées. Au minimum une semaine avant votre sortie, votre médecin cochera sur la notice d'orientation du patient les personnels devant certifier la fin de votre séjour en stationnaire. Veuillez faire en sorte, ou la personne responsable de vous, que toutes les signatures soient recueillies au jour précédent votre sortie.

Le service ambulatoire vous fixera également la date de votre premier contrôle après votre sortie.

X	Service / personne responsable	Signature	Date
X	Médecin de la station		
X	Direction des soins de la station		
	Physiothérapie		
	Ergothérapie		
	Logopédie		
	Service psychologique		
	Conseiller social		
	Soins ambulatoires		
	Administration des patients		
X	Réception		



REHAB Basel
Zentrum für Querschnittgelähmte und Hirnverletzte
Schweizerisches Paraplegikerzentrum Basel

Im Burgfelderhof 40
Postfach, CH-4025 Basel
Tel. (+41) 061 325 00 00
Fax (+41) 061 325 00 01
E-mail: rehab@rehab.ch
www.rehab.ch